ALAJI

Organisme de formation · CFA · Certifié Qualiopi · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy · 03 83 58 18 28

CFA — ALTERNANCE · FORMATIONS QUALIFIANTES / DIPLÔMANTES

TFP AM – Titre à Finalité Professionnelle Agent Machiniste

231 heures au total | RNCP39356 — Niveau 3 | Entrées permanentes

CERTIFICATION ENREGISTRÉE AU RNCP

RNCP39356

Niveau 3 · NSF 343p : Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Objectifs de la formation

- Obtenir le TFP correspondant au métier d'Agent Machiniste
- Choisir les produits et matériels, préparer les installations avant intervention (rangement, protection et balisage)
- Prendre en compte les locaux des clients et leurs spécificités
- Réaliser les techniques professionnelles relatives au détachage, à la méthode spray, au shampooing moquette, au lustrage, au décapage à sec et au lavage mécanisé
- Maintenir en état de bon fonctionnement le matériel professionnel
- Contrôler le résultat de sa prestation et savoir rendre compte à sa hiérarchie
- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement sur le chantier
- Se présenter et développer des relations cordiales avec le client

Programme

Durée totale : 231 heures au total

Positionnement

- 2 heures par personne

Bloc 1 : Mise en œuvre de la relation avec les usagers pour garantir le bon déroulement du chantier (35 h)

- Établir de bonnes relations avec les clients du site
- Gérer les demandes et les réclamations des clients

Bloc 2 : Préparation technique du chantier (49 h)

- Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité au travail
- Prévenir les risques et adopter les bonnes postures de travail
- Préparer les opérations de nettoyage manuelles

- Préparer les opérations de nettoyage mécanisées

Bloc 3 : Réalisation des techniques professionnelles (119 h)

- Réaliser les prestations manuelles de propreté en milieu tertiaire
- Réaliser les opérations d'entretien mécanisées de propreté

Renforcement pratique

- 28 heures

Passage des épreuves finales

- 4 heures par personne

Public & prérequis

Projet professionnel validé dans les métiers de la propreté. Avoir satisfait aux épreuves de sélection. Avoir trouvé une entreprise prête à signer un contrat d'alternance.

Prise de contact avec un chargé de développement ; envoi du dossier de candidature ; réception du dossier et sélection ; envoi des documents à l'employeur afin d'établir les contrats (CERFA et convention de formation) ; inscription sur l'action concernée.

Voies d'accès : Formation accessible par la voie de l'alternance (Apprentissage, professionnalisation). Également accessible pour les demandeurs d'emploi.

Modalités pédagogiques

DURÉE

231 heures au total

• Options spécifiques selon les besoins : habilitation électrique, SST, techniques de recherche d'emploi, PRAP…
• Modules linguistiques complémentaires possibles pour les stagiaires qui ne maîtrisent pas suffisamment la langue française
• Hors du périmètre de la certification, possibilité de coupler des modules techniques spécifiques complémentaires

Méthodes pédagogiques

- Mobilisation du plateau technique propreté
- Matériel et consommables professionnels
- Présentiel, présentiel enrichi
- Formateurs professionnels issus des métiers de la propreté

Évaluation

- Titre de la branche professionnelle de niveau 3, inscrit au RNCP
- Certification devant un jury composé de professionnels et de formateurs issus de l'organisme valideur
- Mise en situation pratique et test théorique
- Possibilité de validation partielle : l'organisation modulaire permet d'obtenir un ou plusieurs blocs de compétences, conservés pendant 5 ans

Tarifs & financement

Conditions d'accès et de financement

- L'accès à la formation est possible essentiellement dans le cadre d'une alternance
- Pas de frais d'inscription ni de formation pour l'apprenant
- Signature d'un contrat en alternance et rémunération en fonction de l'âge pendant ses temps en entreprise et au CFA
- Prise en charge de la formation par l'OPCO de l'entreprise employeuse
- Possibilité d'autres financements : nous consulter pour en savoir plus

Débouchés & suite de parcours

L'agent machiniste exerce son activité très majoritairement dans des entreprises de propreté, mais il peut l'exercer dans des entreprises ou établissements publics ou para-publics qui ont internalisé l'activité de nettoyage (hôpitaux par exemple), au sein de collectivités territoriales ou au sein de bailleurs sociaux (office HLM par exemple). Types d'emploi : agent machiniste, agent d'entretien, agent de propreté, agent de services propreté, nettoyeur de locaux.

SUITE DE PARCOURS

TFP AERP

RÉSULTATS

Pas d'actions en alternance mises en place en 2025

ACCESSIBILITÉ (PSH)

L'ensemble de nos locaux et de nos formations sont accessibles aux PSH. Les modalités de l'aménagement du parcours de formation seront définies lors d'un entretien avec le référent handicap d'Alaji.

CONTACT & INSCRIPTION

ALAJI — CFA — Alternance

Tél. 03 83 58 18 28 · contact@alaji.fr · 6 Route de l'Aviation, 54600 Villers-lès-Nancy

Prochaine session : Entrées permanentes

· © 2026 ALAJI